

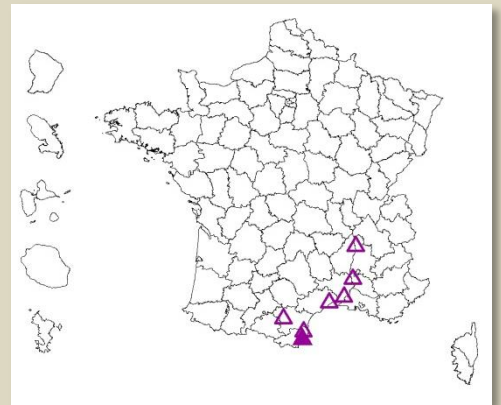


**Projet : EcoViti Arc Méditerranéen** – Expérimenter des systèmes viticoles innovants à faible niveau d'intrants phytopharmaceutiques sur l'Arc Méditerranéen

## Site : Station viti vinicole

Localisation : 66300 TRESSERRE  
(42.563817, 2.831459)

Contact : Valérie DIDIER ([v.didier@pyrenees-orientales.chambagri.fr](mailto:v.didier@pyrenees-orientales.chambagri.fr))



Localisation du site

### Site en station expérimentale

#### Station viti vinicole de Tresserre

Le domaine de la station est un domaine expérimental, de démonstration, de recherches et de préservation.

- 6.50 ha de vignes
- 4 collections d'études (obtention de nouveaux clones)
- 1 collection d'étude de cépages étrangers (Italie, Espagne, Grèce...)
- 2 conservatoires, Maccabeo blanc, Muscat d'Alexandrie blanc
- 4 vignes mères de greffons (matériel standard, certifié, pré multiplication)
- Parcelles de diversification, Thym linalol (sec, frais et huile essentielle)

### Historique et choix du site

La station viti vinicole de Tresserre a été créée par les professionnels viticoles et est gérée actuellement conjointement par la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales et le comité inter professionnel des vins du Roussillon. Le domaine et la cave permettent d'expérimenter de nouvelles techniques, cépages, de former des agriculteurs, de produire des données techniques et économiques.

Pour répondre aux enjeux de plan Ecophyto et de la réduction des intrants la parcelle « système » a été mise en place sur un ilot de Grenache noir, cépage aussi prestigieux qu'emblématique du Roussillon qui rentre dans la production des vins secs comme des vins doux naturels.

### Interactions avec d'autres projets

La chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales travaille depuis longtemps sur les produits alternatifs, les réductions de doses, l'adaptation du vignoble au changement climatique et aux nouveaux enjeux sociétaux... Ce projet « EcoViti Arc Méditerranéen » s'inscrit dans ces thèmes aujourd'hui incontournables.

### Le mot du responsable de site

« La Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales est fortement engagée sur la thématique de la réduction des intrants en lien avec le plan Ecophyto. La mise en place d'une telle parcelle a été l'occasion d'évaluer des stratégies de rupture sur une parcelle de la station viti-vinicole de Tresserre. Ce travail vient en complément des autres études déjà menées sur le site de la station ou directement chez des producteurs. Cette parcelle constitue désormais une parcelle « vitrine » visitable par nos producteurs.



## Systèmes DEPHY testés

Pour l'ensemble du réseau DEPHY EXPE EcoViti de la zone Arc Méditerranéen, deux grands systèmes viticoles à bas intrants ont été conçus et mis en expérimentation. Leurs caractéristiques principales sont :

- **IPM-50%** : basé sur la protection intégrée du vignoble et sur des règles de décision économes en pesticides (aide à la décision de traitement, efficacité de la pulvérisation, produits à faible impact écotoxicologique) ;
- **InnoBio** : basé sur l'agriculture biologique, sur le biocontrôle, les alternatives aux produits phytosanitaires classiques (cf liste NODU Vert) et sur la prophylaxie.

Centré sur la problématique des principales maladies provoquant des traitements (mildiou et oïdium), les deux prototypes testés sont conduits de manière commune pour la gestion du sol. A savoir : **zéro herbicide**, le moins de travail du sol possible et **le plus de couverture végétale possible** (spontanée ou semée) dans l'inter-rang.

Les deux systèmes ont la même approche sur la gestion des vers de grappes, seuls les produits utilisables diffèrent. Pour la Flavescence dorée le respect de la réglementation en vigueur sur le secteur doit être effectif avec les produits adaptés selon le système Innobio ou IPM-50%.

Nom du système	Années début-fin	Agriculture Biologique	Surface de la parcelle	Cépage	Année implantation de la vigne	Type de production	Objectif de réduction d'IFT
InnoBio	2012-	Oui	0.51 ha	Grenache n	1975	AOP	70 %

## Dispositif expérimental et suivi

### > Dispositif expérimental

Répétition : pas de répétition mais des placettes non randomisées réparties sur l'ensemble de la parcelle. Une zone laissée en témoin non traité afin de mieux appréhender la pression maladies (Oïdium, Mildiou, Blak Rot...).

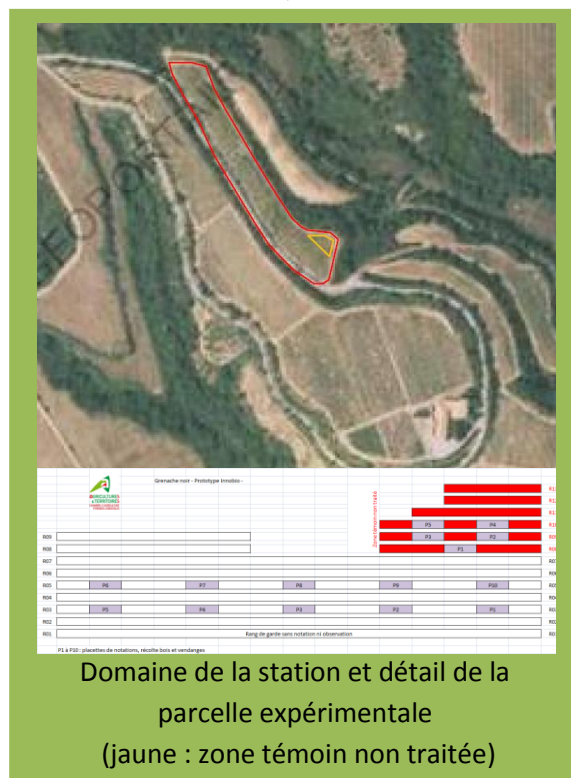
Système de référence : parcelle de Grenache n voisine, sur le domaine, conduite en agriculture biologique.

Aménagements et éléments paysagers : aucun aménagement paysager spécifique créé pour la parcelle dans le cadre du système « Innobio ».

### > Suivi expérimental

Dans le cadre d'une expérimentation « système », trois ensembles d'indicateurs sont mesurés, calculés ou simulés :

- **Indicateurs de pilotage** pour le déclenchement (règles de décision) des interventions techniques. L'ensemble de l'itinéraire technique est enregistré. Une mesure de l'écart entre le prévu et le réalisé est consigné également (écart à la règle de décision). Par exemple, les indicateurs de pilotage sont des **observations** de l'état sanitaire de la vigne, des **mesures** sur les plantes (viguer et croissance pour le déclenchement d'irrigation), des données de prévisions météo ou d'information du Bulletin de Surveillance du Végétal.
- **Indicateurs d'analyse** pour interpréter les résultats et les performances. Par exemple : potentiel hydrique de base pour caractériser le parcours hydrique du millésime, composantes du rendement à la vendange pour analyser le rendement et la qualité.
- **Indicateurs d'évaluation** pour qualifier les performances et l'atteinte des objectifs définis pour le système testé. Un jeu de plus de vingt indicateurs (agronomiques, sociaux, économiques et environnementaux) communs à l'ensemble du réseau national EcoViti sont enregistrés.



## Contexte de production

### > Pédoclimatique

Météorologie	Type de sol	Comportement du sol
Climat méditerranéen : hiver et automne doux et humides, printemps doux, été chaud et sec.	Terrasses sable argilo limoneux avec galets. pH = 6.62 M.O. = 9.5 g/kg	Sol moyennement profond à faible pente. RU faible.

### > Socio-économique

Le domaine de la station vinifie dans ses locaux essentiellement les essais viticoles ou œnologiques et trois cuvées (un vin blanc, un vin rouge et un vin doux naturel) qui ne sont pas vendues. Ces vins sont dégustés et présentés lors des réunions ou visites sur le domaine. La production est donc apportée à la cave coopérative voisine. Nous revendiquons une seule AOP, le Muscat de Rivesaltes et des IGP. Sur le domaine nous suivons la charte « terra vitis » depuis plus de dix ans (depuis sa mise en place), certaines parcelles sont conduites en bio sans aucune revendication (exceptée pour le thym).

La parcelle de Grenache noir où nous conduisons le système « Innobio » est dans un contexte d'AOP Cotes du Roussillon rouge. Les rendements escomptés sont ceux de cette appellation soit 45 hl/ha.

### > Environnemental

Le domaine de la station est totalement isolé, sur un plateau de galets roulés et ses coteaux en contre bas. Vignobles et vergers d'amandiers, cerisiers sont nos plus proches voisins. La pression urbaine n'est pas encore arrivée même si les lotissements progressent à vive allure. Pas de zones spécifiques à proximité. Un seul cours d'eau recensé comme tel mais au fond d'un ravin sans incidence sur les restrictions de zones de traitements.

### > Maladies

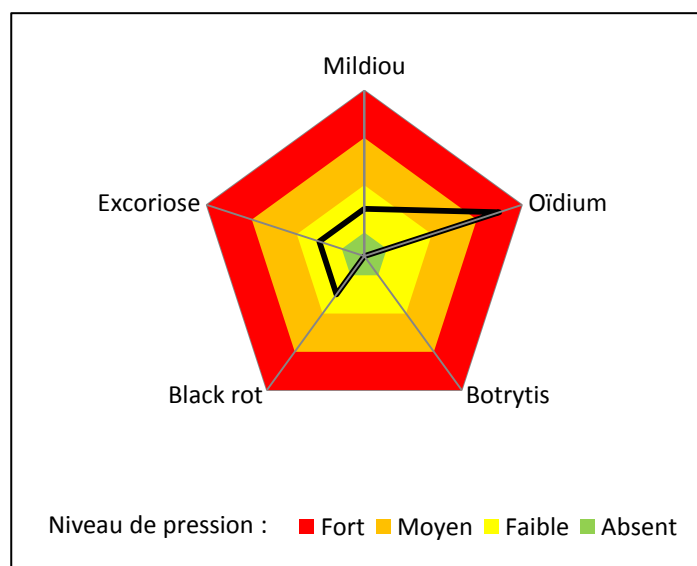
L'Oïdium est la principale maladie qui nous préoccupe même si le Grenache noir n'est le cépage le plus sensible de notre région.

En ce qui concerne le Mildiou, même si la sensibilité naturelle de Grenache est avérée, dans notre situation, vigueur moyenne à faible, gobelet traditionnel (ouvert), peu d'humidité, vent régulier séchant, cette parcelle est assez facile à gérer.

Peu de soucis de Botrytis également (grappes aérées).

Excoriose et maladies du bois sont présentes. Chaque année on constate des ceps extériorisant des symptômes d'esca.

Jusqu'ici très peu de problèmes Black Rot même si on peut voir quelques taches sur feuilles certaines années.

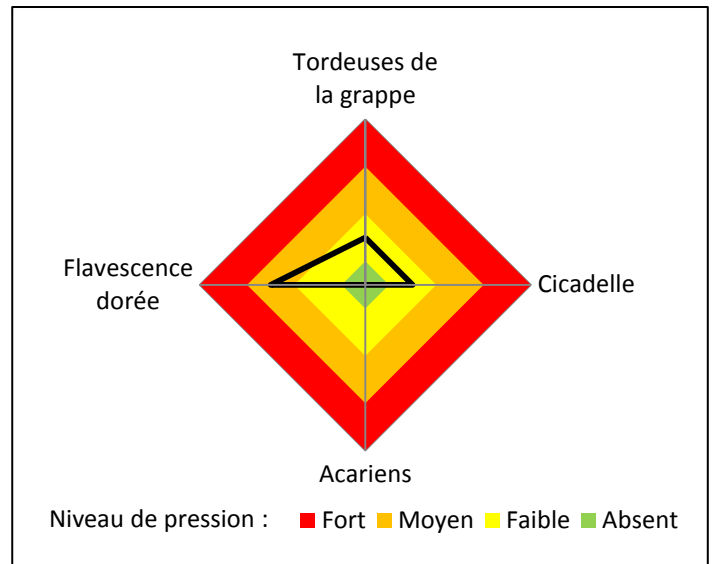


### > Ravageurs

La Station de Tresserre est en zone de lutte obligatoire cicadelles de la Flavescence dorée avec trois traitements.

La pression vers de grappes est quasi nulle sur notre territoire même si la grande zone des Aspres dont on fait parti est touchée par les trois générations Eudémis.

Pas de problèmes d'acariens, de cicadelles vertes sur la parcelle de Grenache noir.



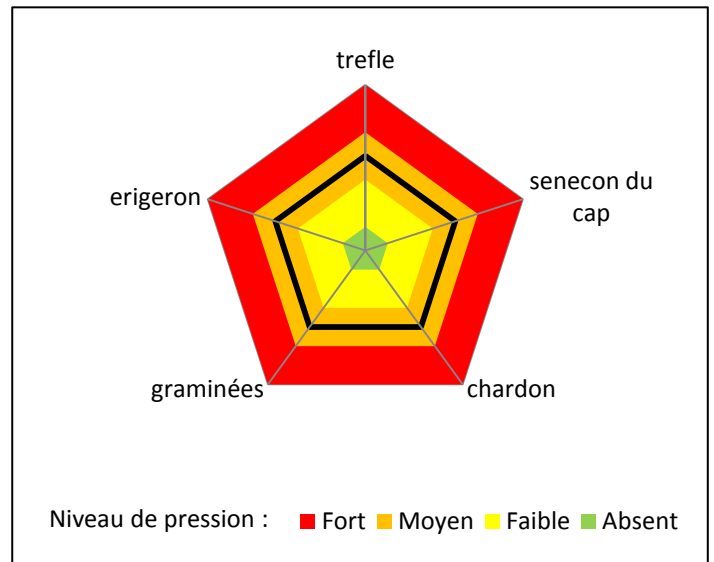
### > Adventices

Les prototypes testés ont pour objectif la suppression totale des herbicides. La stratégie de gestion des sols est basée sur le moins de travail du sol possible et un maximum de couverture végétale sur l'année et sur la surface des inter-rangs.

Sur notre parcelle nous sommes sur un enherbement naturel et spontané avec dominante de trèfles, sèneçon du Cap, chardons, graminées, érigérons... (lampourdes très localisées).

Sur l'inter rang on n'intervient pas (si possible) avant le stade floraison de la vigne. Après, un rang sur deux est labouré une (à deux) fois par campagne.

Sous le rang intervention avec un inter cep. Les passages peuvent être cumulés ou dissociés selon les besoins.



Pour en savoir + , consultez les fiches **PROJET** et les fiches **SYSTEME**

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.